

CONGÉS PAYÉS

**1<sup>er</sup> mai** C'est à cette date que débute la période légale des congés. A charge pour l'employeur d'organiser le planning des départs en tenant compte en priorité des nécessités du service et ensuite, dans la mesure du possible, des désirs particuliers de chaque salarié. **F.R.-V.**

**➔ MÉDECINE DU TRAVAIL Impartiale ?**

Dans un arrêt du 10 février 2016, le Conseil d'Etat a jugé que le médecin du travail ne peut céder au chantage et aliéner son indépendance. Dans cette affaire, le médecin avait délivré un certificat d'inaptitude à une salariée qui menaçait de se suicider si elle ne l'obtenait pas. Les juges ont reproché au médecin d'avoir établi le certificat, sans analyse précise du poste de travail, ni échange avec l'employeur. Le médecin ayant manqué à ses obligations déontologiques, le blâme infligé par la chambre disciplinaire nationale de l'ordre des médecins est donc justifié. **F.R.-V.**

**30%** en 2015 C'est la proportion de paiements par carte bancaire en mode sans contact, c'est-à-dire sans que le code ne soit tapé sur le terminal. C'est cinq fois plus qu'en 2014. **M.P.**

EN BREF

**➔ Fiches de paie simplifiées.**

Un décret et un arrêté du 25 février 2016 prévoient la présentation des cotisations de protection sociale par catégorie de risque ; les contributions de l'employeur seront rassemblées en une seule ligne... Ces nouveautés entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les employeurs de moins 300 salariés. Cependant, les entreprises volontaires peuvent les mettre en place dès maintenant. Pour en savoir plus, consulter [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Sujet du moment

ANALYSE DE **Luc Fialletout**

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'INTERFIMO



Les prix de cession

Interfimo vient de publier son étude statistique des prix de cession des pharmacies pour l'année 2015. Le point sur le marché de la transaction.

**Pharmacien Manager. Quel est le prix de vente moyen d'une pharmacie ?**

**Luc Fialletout.** En recul de 4 points, la moyenne nationale du prix de vente se situe désormais à 76 % du CA HT et au regard de la rentabilité, à 6,2 fois l'EBE. Ce dernier ratio est maintenant économiquement comparable à d'autres secteurs des PME/TPE. Cette diminution importante des prix est une très bonne nouvelle pour les acquéreurs, d'autant qu'elle se conjugue avec des taux d'intérêt extrêmement bas. La hausse de 3 % des mutations semble indiquer que le verrou des vendeurs a sauté. Ils ne sont plus accrochés aux coefficients auxquels ils avaient eux-mêmes acquis leurs fonds de commerce. Cette tendance à la reprise des volumes se confirme sur le premier trimestre 2016.

**P.M. A quoi est due cette reprise selon vous ?**

**L.F.** Les départs en retraite restent la principale cause de transmission de fonds. Depuis plusieurs années, les titulaires ont reculé l'âge de leur départ

en retraite, de la même façon que les adjoints ont retardé l'âge de leur installation. Mais les uns et les autres aspirent fondamentalement à accéder à la propriété ou à sortir de la profession. Cette situation d'immobilisme ne peut pas durer éternellement.

**P.M. Cette baisse du prix des officines améliore-t-elle la possibilité de prêts pour les acquéreurs ?**

**L.F.** Acheter autour de 6 fois l'EBE permet un remboursement normal des emprunts par l'exploitation de l'officine. En conséquence, avec un apport personnel de 20 % du prix d'achat, couvrant droits d'enregistrement, frais d'établissement et une partie du besoin en fonds de roulement, il n'y a pas de raison que l'acquéreur n'obtienne pas son financement bancaire lorsque les indicateurs propres à l'officine sont corrects.

Propos recueillis par **François Pouzaud**

INÉDIT !

**Pour la troisième année consécutive, le cabinet Norméco note une baisse de CA (-0,43 % en 2015) au sein d'un panel de 230 officines de Normandie et d'Île-de-France. Cependant, c'est la première fois qu'elle s'accompagne d'une dégradation de l'EBE (-2,18 %). En cause, l'augmentation des charges de personnel (+2,32 %), alors que la marge brute baisse (-0,34 %).** **F.P.**